

INTERNATIONAL

Lancement d'une étude sur le narrative reporting

L'ACCA (Association of Chartered Certified Accountants) et le cabinet Deloitte vont conjointement engager le 15 avril prochain une enquête internationale visant les défis actuels et futurs propres aux informations, autres que les états financiers audités, qui figurent dans les rapports annuels, narrative reporting. L'étude portera notamment sur les enjeux de la préparation de ces informations pour les directeurs financiers et s'efforcera d'identifier les tendances probables de leur publication dans les différents environnements de communication financière mondiaux. L'enquête sera conduite en Australie, en Chine, dans les Emirats Arabes Unis, aux Etats-Unis, en Malaisie, à Singapour, en Suisse, au Royaume-Uni, et dans certains pays d'Afrique centrale. La publication du rapport est prévue pour septembre 2010. Pour toute information complémentaire : www.accaglobal.com/narrativereportingsurvey.

Site de l'ACCA – Top Stories – Mars 2010

Etude sur le devenir des entreprises à l'issue des périodes de récession

Peu d'entreprises sortent indemnes des phases de récession, mais certaines en sortent renforcées sans qu'on connaisse précisément les stratégies leur ayant permis de rebondir. Une analyse menée auprès de 4 700 entreprises au cours des trois récentes périodes de récession permet d'identifier les stratégies aidant à la survie des entreprises : accroissement de l'efficacité opérationnelle, développement de nouveaux marchés, élargissement de la base d'actifs. Les entreprises qui ne les adoptent pas sont vouées à la faillite (17 %), ou ne reviennent jamais à leurs taux de croissance antérieurs (80% des autres entreprises).

Harvard Business Review – Mars 2010

BELGIQUE

Le réviseur d'entreprise et l'information non financière

L'Institut des réviseurs d'entreprise a organisé une journée d'étude sur l'information non financière et le rôle que peut assumer le réviseur d'entreprise dans la réalisation d'un contrôle externe indépendant, qui renforce la crédibilité des informations fournies dans tous les domaines visés : contrôle interne, gouvernement d'entreprise, responsabilité sociale, etc. Le Centre d'information du Révisorat d'entreprises envisage de publier courant 2010 une étude sur les missions d'attestation de ces informations.

Tax Audit & Accountancy – Mars 2010

CANADA

Norme comptable sur les régimes de retraite

L'ICCA intègre dans la partie IV de son Manuel Comptabilité le Chapitre 4600 (Régimes de retraite), qui s'inspire de l'ancien chapitre 4100, moyennant les modifications et adaptations nécessaires. Il persiste ainsi dans son intention de voir les entreprises ayant une obligation d'information du public continuer d'appliquer les dispositions canadiennes plutôt que IAS 26 (Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite).

ICCA – Communiqué de presse – 1^{er} avril 2010

Restructuration du Manuel de l'ICCA

Le Manuel de l'ICCA réunit l'ensemble des normes et recommandations applicables par les professionnels canadiens. Suite à la nouvelle stratégie mise en œuvre par le Conseil des normes comptables (CNC) visant l'adoption de différents ensembles de normes pour différentes catégories d'entités, il comprend désormais cinq parties, consacrées respectivement aux entreprises ayant une obligation d'information du public (à l'exception des régimes de retraite) et aux autres entités pouvant choisir d'appliquer les IFRS (partie I) ; aux entreprises à capital fermé (partie II) ; aux organismes sans but lucratif (partie III) ; aux régimes de retraite (partie IV) ; la Partie V, temporaire, contient les normes comprises dans le Manuel avant sa restructuration.

ICCA – Communiqué de presse – 26 mars 2010

ETATS-UNIS

Le PCAOB consulte une norme d'audit sur la communication avec les comités d'audit

Le PCAOB met en consultation jusqu'au 28 mai 2010 un projet de norme d'audit sur les conditions de communication entre l'auditeur et le comité d'audit. Le texte examine un ensemble de facteurs, notamment l'importance des jugements et des estimations comptables dans la communication financière, dans le but d'améliorer la pertinence et l'efficacité de leurs relations tout au long de la mission.

PCAOB- Communiqué de presse – 29 mars 2010

Promulgation d'AS 7 (Engagement Quality Review) par la SEC

La SEC a officiellement approuvé la norme d'audit n° 7 (Contrôle de qualité des missions), qui est applicable aux contrôles de qualité des missions d'audit pour les exercices ouverts à compter du 15 décembre 2009. Le PCAOB avait adopté cette norme le 28 juillet 2009 et devrait prochainement publier un ensemble de questions et réponses sur sa mise en application pratique

Journal of Accountancy – N° 4 – Avril 2010

Les cabinets d'audit indiens bientôt placés sous la tutelle de l'ICAI

Afin de renforcer le contrôle des auditeurs, le gouvernement indien envisage de faire désormais obligation aux cabinets d'audit, qu'ils soient indiens ou étrangers, d'obtenir de l'Institut professionnel indien, ICAI, un certificat de non objection à leur exercice professionnel. Jusqu'à présent, les auditeurs à titre individuel, mais non les cabinets d'audit, devaient rendre compte à leur instance de tutelle.

The Financial Express – 27 mars 2010

JAPON

Mise en place du Conseil pour la comptabilité des sociétés non cotées

La Chambre du Commerce et de l'Industrie japonaise a annoncé la création du Conseil pour la comptabilité des sociétés non cotées, en collaboration avec la Fédération des associations de professionnels fiscaux certifiés, la Fédération patronale japonaise (nippon Keidanren), la Commission des normes comptables (ASBJ) et le JICPA.

JICPA – Communiqué de presse – 30 mars 2010

Le JICPA annonce la publication de quatre normes d'audit révisées

Le JICPA annonce la publication de quatre textes de normes d'audit, résultant d'une reformulation conforme aux prescriptions du projet Clarity de l'IAASB de l'IFAC. Ils concernent respectivement l'audit des comptes de groupe (ASCS N° 41), le seuil de signification lors de la planification et de la mise en œuvre d'un audit (ASCS N° 42), l'évaluation des inexactitudes identifiées au cours de l'audit (ASCS N° 43), l'audit des estimations comptables (ASCS N° 44).

JICPA – Communiqué de presse – 30 mars 2010